

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

SEANCE DU VENDREDI 6 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil syndical régulièrement convoqué le lundi deux juin, n'ayant pas valablement délibéré faute de quorum, celui-ci reconvoqué dans les délais légaux selon le code général des collectivités territoriales, s'est réuni sans condition de quorum le vendredi six juin, Salle Gavoty à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier Brémont

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Qui ont pris part à la délibération
74	14	14

Objet de la délibération :

Décision modificative n°1

PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Didier Brémont, Patrick Bonnet, Daniel Roux (suppléant), Jérémy Giuliano, Olivier Hoffmann, Jacques Olès, Nicole Rullan.

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Valérie Marcy, Jean-Pierre Souza.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Catherine Venturino-Gabelle.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Mireille Anillo. Didier Lemaitre, Gilles Longo.

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Patrick Vincentelli.

ABSENTS EXCUSES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Danielle Adoux-Copin, Claude Alemagna, Karine Alsters, Serge Balcchi, Liliane Boyer, Christophe Carrière, Alain Caymaris, Bernard Chilini, Albert David, Cédric Dubois, Nathalie Gonzales, Raymond Gras, Marc Hébréard, Hughes Martin, Claude Pianetti, Georges Rouvier, Richard Strambio.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Ollivier Artuphel, Eric Audibert, Olivier Barthélémy, Gilbert Bringant, David Clercx,, Romain Debray, Jean Degoulet ,Laurent Gueit, Jean-Luc Laumailier, Armand Morazzani, Jacques Paul, Gabriel Pich, Alain Ravanello, Nicolas Robin, Philippe Roux, Patrice Tonarelli, Claudine Vidal.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno, Eric Collin, Jean-Michel Dragone, Dominique Lain, Jean-Luc Longour, Jean-Louis Portal, Yannick Simon, Marjorie Viort.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Stéphane Arnaud, Jean-Philippe Bersia, Bernard de Boisgelin, Nathalie Espitalier, Florent Palazolli, Franck Panizzi, Dominique Richard, Didier Vauzelle.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Patrick Bassand, Philippe Durand-Terrasson, Jean-Jacques Forniglia, Jacques Giusti, Nicolas Martel.

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Joannel Anglionin, Rolland Balbis, Fabien Briegne, Gilbert Riboulet.

Pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : Laurent Giubergia.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Pierre Souza

RAPPORTEUR : Didier Brémont

D_2025_012

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales. Concernant cette décision modificative, il s'agit de modifier les opérations d'ordre, des chapitres 040-042, et les chapitres 024 et 77, du budget principal du Syndicat Mixte de l'Argens, à travers les inscriptions suivantes :

FONCTIONNEMENT				
Dépenses / Recettes	Investissement/ Fonctionnement	Nature	Libellé	Montants
Dépense	Fonctionnement	Chapitre 042 / Compte 675	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 521,24 €
Recette	Fonctionnement	Chapitre 77 / Compte 775	Produits de cession d'immobilisation	3 673,30 €
Recette	Fonctionnement	Chapitre 042 / Compte 7761	Opération d'ordre de transfert entre sections	15 847,94€

INVESTISSEMENT				
Dépenses / Recettes	Investissement/ Fonctionnement	Nature	Libellé	Montants
Dépense	Investissement	Chapitre 040 / Compte 192	Opération d'ordre de transfert entre sections	15 847,94 €
Recette	Investissement	Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-3 673,30 €
Recette	Investissement	Chapitre 040 / Compte 21828	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 521,24 €

Cette décision est rendue nécessaire après l'observation du comptable public de l'inscription inexacte lors du vote du BP 2024, au compte 775 du chapitre 77 (FONCTIONNEMENT – RECETTES) de la prévision de recettes de cession d'immobilisation. En effet, le produit escompté des cessions d'immobilisations s'inscrit à l'étape de prévision budgétaire (Budget primitif) en opération d'ordre. C'est seulement après la cession effective, que l'écriture comptable s'effectue au compte suscité.

VU l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57;

VU la délibération 2024_021 du conseil syndical en date du 04 avril 2024 approuvant le Budget Primitif ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir compte de modifications à apporter depuis le vote du budget primitif 2024,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE

D'APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal du Syndicat Mixte de l'Argens pour l'exercice 2024.

Le Président



Didier BREMOND

POUR : 14

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai e recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : -

Abstentions : -

Date de convocation :

Présenté par Le PRESIDENT (1),

A ,

le 06/06/2025

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session

A ,

Le 06/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

DELEGUES TITULAIRES

DELEGUES SUPPLEANTS

EPCI	Nom	Prénom	Emargement	Nom	Prénom	Emargement
DPVa	ADOUX-COPIN	Danielle		VIGIER	Alain	
DPVa	ALEMAGNA	Claude		BERTRAND	Jacques	
DPVa	ALSTERS	Karine		PENEL	Pierre	
CCLGV	ANGLIONIN	Joannel		TERRASSON	Marie Christine	
EECA	ANILLO	Mireille		BOUDOUBE	Paul	
CCPV	ARNAUD	Stéphane		-	-	
CAPV	ARTUPHEL	Ollivier		BERTIN-PATOUX	Lydie	
CAPV	AUDIBERT	Eric		REMY	Laurent	
CCLGV	BALBIS	Rolland		BONAVENTURE	Marie-Françoise	
DPVa	BALDECCHI	Serge		GIRAUD	Christian	
CAPV	BARTHELEMY	Olivier		DUGAUQUIER	Francis	
CCPF	BASSAND	Patrick		TALLENT	Patrice	
CCPV	BERSIA	Jean Philippe		BUISSON	Frédéric	
CCCV	BONGIORNO	Thierry		BETTENCOURT	Sophie	
CAPV	BONNET	Patrick		FERRARI	Pascal	

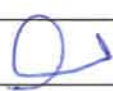
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 083-200047611-20250606-D_2025_012-DE

S²LOW

DPVa	BOYER	Liliane		OLIVIER		
CAPV	BREMOND	Didier		VALLOT		
CCLGV	BRIEUGNE	Fabien		CONSTANS	Pierre	
CAPV	BRINGANT	Gilbert		MIRALLEZ	Nattacha	
DPVa	CARRIERE	Christophe		RENOULT	Éric	
DPVa	CAYMARIS	Alain		GODANO	Jacques	
DPVa	CHILINI	Bernard		TACAILLE	Guy	
CAPV	CLERCX	David		ADAM	Joël	
CCCV	COLLIN	Eric		QUENIN	Michel	
CAPV	CONSTANS	Jean-Michel		ROUX	Daniel	
DPVa	DAVID	Albert		CAMILLERI	Jean-Pierre	
CCPV	De BOISGELIN	Bernard		CRESPI	André	
CAPV	DEBRAY	Romain		GIRAUD	Alain	
CAPV	DEGOULET	Jean		MARTY	René	
CCCV	DRAGONE	Jean-Michel		BLANC	Frédéric	
DPVa	DUBOIS	Cédric		TORTOSA	Marie-Laure	
CCPF	DURAND-TERRASSON	Philippe		HUET	Jean-Yves	
CCPV	ESPITALIER	Nathalie		ANDRIES	Jean-Michel	
CCPF	FORNIGLIA	Jean Jacques		UGO	René	
CCGST	GIUBERGIA	Laurent		DOMBRY	Thomas	
CAPV	GIULIANO	Jérémy		LAIRE	Colette	
CCPF	GIUSTI	Jacques		SAILLET	Jérôme	
DPVa	GONZALES	Nathalie		POMMERET	Olivier	
DPVa	GRAS	Raymond		D'ALESSANDRI	Alain	
CAPV	GUEIT	Laurent		GAUD	Laurence	
DPVa	HEBREARD	Marc		HERY	Philippe	
CAPV	HOFFMANN	Olivier				
CCCV	LAIN	Dominique		BERINGUIER	Alain	
CAPV	LAUMAILLER	Jean luc		AGARD	Gilles	
EECA	LEMAITRE	Didier				
EECA	LONGO	Gilles		MARCHAND	Charles	
CCCV	LONGOUR	Jean-Luc		MARTOS	Pierre	

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 083-200047611-20250606-D_2025_012-DE

S²LOW

DPVa	MARCY	Valérie		ROUX		
CCPF	MARTEL	Nicolas		HENRY		
DPVa	MARTIN	Hugues		BORIO	Raymond	
CAPV	MORAZZANI	Armand		CLAUDE	Christelle	
CAPV	OLES	Jacques		PAPINI	Philippe	
CCPV	PALAZOLLI	Florent		PIRIS	Laurent	
CCPV	PANIZZI	Franck		De JERPHANION	Thomas	
CAPV	PAUL	Jacques		BCEUF	Alain	
DPVa	PIANETTI	Claude		ROUX	Régis	
CAPV	PICH	Gabriel		SIMONETTI	Pascal	
CCCV	PORTAL	Jean-Louis		BONNET	Philippe	
CAPV	RAVANELLO	Alain		COLIN	Martine	
CCPV	RICHARD	Dominique		ROUSSELET	André	
CAPV	ROBIN	Nicolas		PERO	Franck	
DPVa	ROUVIER	Georges		MALLET	René	
CAPV	ROUX	Philippe		BONNET	Jean-Luc	
CAPV	RULLAN	Nicole		SIMON	Sandrine	
CCCV	SIMON	Yannick		DESCAMPS	Frédéric	
DPVa	SOUZA	Jean-Pierre		MARIA	Daniel	
DPVa	STRAMBIO	Richard		PIERRUGUES	Gérald	
CAPV	TONARELLI	Patrice		DEROSSI	Arlette	
CCPV	VAUZELLE	Didier		DARTHY	Bernard	
CCPV	VENTURINO-GABELLE	Catherine		GOUDAL-ORIONE	Stéphanie	
CAPV	VIDAL	Claudine		VENEL	Pierre	
CCLGV	VINCENTELLI	Patrick		FAYAUBOST	Martine	
CCCV	VIORT	Marjorie		GEOFFROY	Franck	
CCLGV				RIBOULET	Gilbert	

Didier BREMOND

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A, *Boignole*
le 06/06/25



Président

Syndicat Mixte de l'Argens

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.